



AVIS DE VACANCE DE FONCTIONS dans les établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie

N° 2016-040-206 du 27/10/2016

| LOCALISATION DU POSTE | DESIGNATION DU POSTE |
|--|---|
| Collectivité : Centre Hospitalier Territorial (CHT) Gaston Bourde | Nature des fonctions : Chef de service |
| Services : Chirurgie orthopédique et traumatologique Embryonnage et maladies métaboliques Général Ophtalmologie Pédiatrie (SAMU) SPU | Cadre : Fonction des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie |
| Site : Maréchal de LaRoche – Dumbéa | Début des candidatures : 10/12/2016 |

Pour ces fonctions, les candidats doivent remplir les conditions prévues par la délibération n° 128/CP du 26 mars 2004 portant statut des personnels des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.

Le dossier de candidature, composé d'une demande manuscrite aux fonctions de chef de service et d'un curriculum vitae détaillé, doit être accompagné d'un projet de service.

EGALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit :

1) soit être déposé, contre récépissé, à l'adresse suivante :

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie
Service Titularité et Planification Hospitalière
7, rue Paul Doumer (accès côté du CHT – Bâtiment C – Rue de l'Ancêtre)
Nouméa

2) soit être transmis, par voie postale, sous pli recommandé, à l'adresse suivante :

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie
Service Titularité et Planification Hospitalière
B.P. 007
98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie

Le respect de la date limite de dépôt des candidatures est opposé au vu de la date de réception du dossier par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (DASSNC).

Tout dossier incomplet ou non conforme à la date de clôture des candidatures ou parvenu à la DASSNC après cette date est réputé irrecevable. Le candidat sera informé des motifs de l'irrecevabilité de son dossier.

Tout dossier reçu par voie électronique sera réputé irrecevable.